



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Départ des infirmiers à l'hôpital

Question écrite n° 11276

Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur le départ des infirmiers à l'hôpital. Selon une étude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), parue le 24 août 2023, plus d'une infirmière hospitalière sur cinq quitte l'emploi salarié après dix ans de carrière. Une infirmière hospitalière sur dix a quitté son emploi salarié pour un exercice libéral exclusif après 10 ans de carrière. Ces chiffres alarmants s'ajoutent à une autre étude parue en mai 2023 indiquant que le taux d'abandon des élèves infirmiers avait triplé en 10 ans. Il souhaite connaître les mesures que comptent mettre en place le ministère pour stopper cette hémorragie. Il souhaite savoir si les anciens étudiants qui n'ont pas terminé leur cursus de formation, après un stage de 1ère et 2e année validés, pourrait participer à un cursus accéléré (1 an et demi au lieu de 3) et ainsi combler les places vacantes en 3e année en institut de formation en soins infirmiers (IFSI).

Données clés

Auteur : [M. Victor Habert-Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11276

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2023](#), page 8072

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)